

**L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte par le Président Renaud HOCQ.**

1) Présentation du pack cadeau proposé aux adhérents qui auront adhéré ou renouvelé avant le 1<sup>er</sup> septembre 2017 (annexe 1).

2) Présentation des 19 membres du Comité Directeur Elargi.

3) Présentation du PROCES VERBAL de la 33<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire (annexe 2).

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

4) Lecture des rapports suivants par le secrétaire général, Régis ETIENNE :

➤ RAPPORT D'ACTIVITE (annexe 3),

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

➤ RAPPORT MORAL (annexe 4).

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

5) Les finances

➤ Lecture du RAPPORT FINANCIER par le Trésorier, Léonard NGUELLE (annexe 5) :

➤ Rapport des membres de la Commission Permanente de contrôle des comptes (annexe 6)

**ADOPTÉS A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

6) Présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2017/2018 par le Trésorier, Léonard NGUELLE (annexe 7)

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

7) COOPTATION des membres pour la saison 2017/2018 :

**Les adhérents ont décidés à l'unanimité de procéder au vote à main levée.**

La liste des candidats est en annexe 8

Rappel : Les membres cooptés doivent l'être à chaque Assemblée Générale Ordinaire.

**TOUS LES CANDIDATS ONT ÉTÉ COOPTÉS A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

8) Adresse mail de l'UNAF 94

[unafvaldemarne@gmail.com](mailto:unafvaldemarne@gmail.com)

9) Nous avons honoré 4 fidèles adhérents (annexe 9)

Une médaille a été remise à Fredji HARCHEY et à Nabil SAADA, JP DELAVEAU et Guy VABRE recevront la leur lors du rassemblement de début de saison.

10) STOP AUX AGRESSIONS

- Présentation par Renaud de la communication sur les agressions,
- Présentation de divers documents :
  - ✓ Quand arrêter un match,
  - ✓ Quand ne pas arrêter un match,
  - ✓ Lettre de démission de son club

(annexe 10)

11) Questions diverses

Il n'y a pas eu de questions.

12) Clôture de l'Assemblée Générale

La 34<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire est clôturée par le Président Renaud HOCQ à 20h15.

Le pot de l'amitié a clos cette soirée.

ANNEXE 1

CADEAU DE RENOUELEMENT AVANT LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2017



ANNEXE 2

PV 33<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte par le Président Renaud HOCQ.**

- 13) Présentation du PACK NIKE proposé aux adhérents qui auront adhéré ou renouvelé avant le 15 juillet 2016 (bon de commande en annexe 1).
- 14) Présentation des 15 membres du Comité Directeur Elargi.
- 15) Présentation du PROCES VERBAL de la 32<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS MOINS 1 ABSTENTION**

- 16) Lecture des rapports suivants par le secrétaire général, Régis ETIENNE :

➤ RAPPORT D'ACTIVITE (annexe 2),

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

➤ RAPPORT MORAL (annexe 3).

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

- 17) Les finances

➤ Lecture du RAPPORT FINANCIER par le Trésorier, Léonard NGUELLE (annexe 4) :

Dépenses : 8 178,21€

Recettes : 10 056,50€

Soit un résultat d'exploitation de : 1 878,29€

➤ Rapport des commissaires aux comptes

**ADOPTÉS A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

- 18) Présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2015/2016 par le Trésorier, Léonard NGUELLE  
Calculé sur une base de 200 adhérents dont 20 jeunes arbitres et 28 sympathisants (annexe 5) :

Dépenses : 9 190,00€

Recettes : 9 190,00€

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS MOINS UNE ABSTENTION**

- 19) Elections des membres du Comité Directeur pour la période allant de juillet 2016 à juin 2020 :

**Les adhérents ont décidés à l'unanimité de procéder au vote à main levée.**

La déclaration de la Commission de contrôle des élections et la liste des candidats sont en annexe 6.

**TOUS LES CANDIDATS ONT ÉTÉ ÉLUS A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

- 20) COOPTATION des membres pour la saison 2016/2017 :

**Les adhérents ont décidés à l'unanimité de procéder au vote à main levée.**

La liste des candidats est en annexe 7

Rappel : Les membres cooptés doivent l'être à chaque Assemblée Générale Ordinaire.

**TOUS LES CANDIDATS ONT ÉTÉ COOPTÉS A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

- 21) Membres d'honneur :

Il a été rappelé pour mémoire les noms des membres d'honneur de notre association :

Michel LE BRUN : Président d'honneur

Patrick LHERMITE

- 22) Election des membres permanents de contrôle des comptes :

**Les adhérents ont décidés à l'unanimité de procéder au vote à main levée.**

La liste des candidats est en annexe 8

**TOUS LES CANDIDATS ONT ÉTÉ COOPTÉS A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

23) Adresse mail de l'UNAF 94

[unafvaldemarne@gmail.com](mailto:unafvaldemarne@gmail.com)

24) Nous avons honoré un fidèle adhérent :

- Fred GALLONDE  
Un cadeau lui a été remis

25) Nous avons remercié pour services rendus un fidèle adhérent :

- Louis-Felix FILIN  
Un cadeau lui a été remis

26) Nous avons honoré ceux qui arrêtent leur carrière :

- Patrick DEHAYE
- Moïse MOUTAMA  
Un cadeau leur a été remis

27) Elle accède à la FEDERALE 2 :

- Stéphanie DI BENEDETTO  
Un cadeau lui a été remis

28) Questions diverses

Il n'y a pas eu de questions.

29) Clôture de l'Assemblée Générale

La 33<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire est clôturée par le Président Renaud HOCQ à 21h15.  
Le pot de l'amitié a clos cette soirée.

ANNEXE 3

COMPTE-RENDU DE NOS ACTIVITÉS POUR LA SAISON 2016/2017



201 adhérents (173 la saison dernière)

Soit une **AUGMENTATION** de **16%**



6 réunions du Comité Directeur Elargi



Participation aux actions de formation de la CDA



Participation aux remises d'écussons aux nouveaux arbitres

Remise des "pile/face" et d'un jeu de cartons



Arbre de Noël, 80 personnes présentes



Soirée des vœux et de la galette des Rois

+ de 80 lots offerts et + de 800€ récoltés pour le fond de solidarité ,

Merci aux généreux donateurs pour les lots et merci à vous pour votre participation.



**Tournoi INDOOR au SOCCER PARK de Champigny**

Regret quant au nombre de participants



Soirée bowling le 5 mai 2017

37 amicalistes et leurs conjointes



Communication via le compte **FACEBOOK** et le Site Internet **UNAF94.COM**



Participation au tournoi Louis **TEREYGEOL**



Participation au tournoi **JC LESAGE**



Participation de certains de nos joueurs au Challenge André Petit



Récompenses et trophées à nos collègues lors de l'AG de fin de saison



Participation de l'équipe de foot à diverses rencontres



Participation au stage de début de saison à Villecresnes



Présence lors du stage des jeunes arbitres du 94



**DÉFENSE JURIDIQUE DES COLLÈGUES AGRESSÉS**

ANNEXE 4

RAPPORT MORAL SAISON 2016 / 2017

Chers amis, chers collègues,

Encore une fois nous avons le plaisir de nous retrouver pour la traditionnelle AG de fin de saison.

Tout à l'heure certains auront le sourire alors que d'autres seront déçus... mais vous aurez tous le sentiment du devoir accompli.

**Je disais devoir accompli oui, MAIS ENCORE CETE SAISON CERTAINS AURONT PAYÉ LE PRIX FORT !!!**

Dans ce rapport moral, je ne peux pas éluder les agressions dont ont été victimes certains de nos collègues ni non plus ne pas faire remarquer que nous retrouvons toujours les mêmes clubs comme **LES CHEMINOTS ET VILLENEUVOIS !!!**

Comme toutes les saisons nous avons accompagné en commission **TOUS NOS COLLEGUES AMICALISTES**, mais Stéphanie a œuvré à titre individuel pour accompagner un de nos collègues qui n'est pas amicaliste.

C'est une tâche toute nouvelle pour elle et je peux vous dire qu'elle obtient des résultats fantastiques ; nous pouvons la remercier et l'encourager avec nos applaudissements.

Je ne vais pas m'étendre plus sur ce sujet, Renaud vous en détaillera tout à l'heure nos actions passées et futures.

Grâce à la communication entre ses instances dirigeantes et celles de l'UNAF 94 qui est exemplaire et qui passe par un partenariat lorsque des décisions importantes concernant **VOTRE SÉCURITE** doivent être prises.

Cette situation atypique nous la devons à la fois à Jean-Paul PETIT, qui était votre représentant auprès du Comité Directeur du District jusqu'à la fin 2016 et à la ferme volonté du Président du District, Thierry MERCIER, le Président du District.

C'est lui qui, en travaillant en collaboration étroite avec Monsieur le Préfet du Val de Marne a fait prononcer un grand nombre d'interdictions de stades envers des individus qui **VOUS AVAIENT MENACÉS OU FRAPPÉS.**

Nous pouvons les en remercier.

Avec l'UNAF94 à vos côtés, vous ne serez **JAMAIS SEUL** car notre mission essentielle est de **VOUS DÉFENDRE** et de **VOUS AIDER**, pensez-y durant l'intersaison !!

Cette saison aura vu votre amicale demeurer, et de loin, la 1<sup>ère</sup> amicale de l'île de France ; nous sommes 201.

**Bravo !!!**

J'en suis particulièrement satisfait car les efforts des UNAFISTES composant le Comité Directeur de l'UNAF94 pour vous réunir, vous aider, communiquer, vous apporter le soutien logistique et humain, saison après saison, tout au long des étapes de votre carrière ont été, comme toutes les saisons passées, très importants comme cela a été évoqué lors du compte-rendu d'activité précédemment présenté.

Concernant la communication, notre site Internet (UNAF94.COM) fait peau neuve avec un nouveau look mais également la possibilité d'adhérer et de payer en ligne ainsi que de télécharger le bulletin d'adhésion.

Cette saison aura vu l'arrivée de notre page FACEBOOK.

Je vous l'ai dit tout à l'heure, Jean-Paul PETIT était votre représentant au Comité Directeur du District jusqu'au 31 décembre dernier, depuis j'ai l'immense honneur de lui succéder pour la mandature en cours.

- Je terminerai ce rapport par une note conviviale en vous rappelant que nous avons organisé plusieurs soirées festives dont le traditionnel bowling, qui ont réunies à chaque fois près de 40 amicalistes accompagnés de leurs conjointes.
- Enfin, je remercie les membres du Comité Directeur, qu'ils soient élus ou cooptés, pour avoir activement œuvré pour que votre amicale soit présente **TOUJOURS ET PARTOUT POUR VOUS**.

A vous d'agir au mieux de vos intérêts et de celui de notre amicale en adhérant et mieux encore **EN FAISANT ADHÉRER** à l'UNAF94.

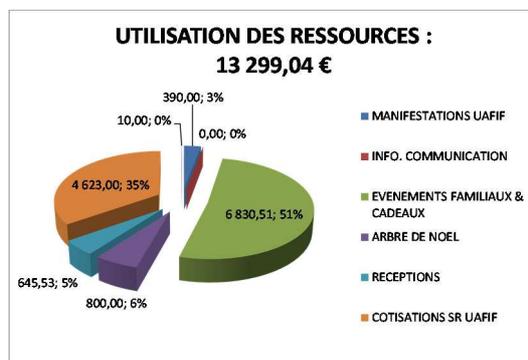
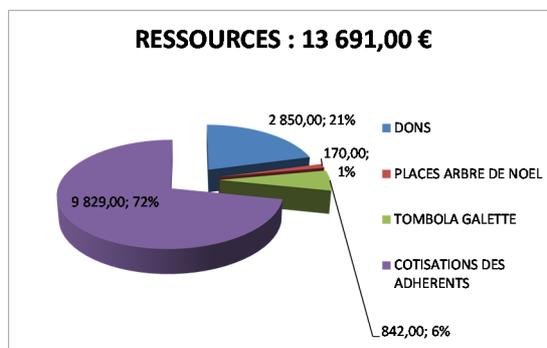
Bonnes vacances.

**Régis ETIENNE**  
**Secrétaire Général**



**ANNEXE 5**

<b>RESULTAT FINANCIER 2016-2017</b>		
<b>TRESORERIE AU 30 JUIN 2016</b>		<b>12 306,05</b>
<b>DEPENSES</b>		
618500	MANIFESTATION UAFIF	390,00
623000	INFO. COMMUNICATION	0,00
623400	EVENEMENTS FAMILIAUX & CADEAUX	6 830,51
625600	ARBRE DE NOEL	800,00
625730	RECEPTIONS	645,53
628000	COTISATIONS SR UAFIF	4 623,00
658800	AUTR.CHARG DIV.GEST.	10,00
		<b>13 299,04</b>
<b>RECETTES</b>		
706112	DONS	2 850,00
706113	PLACES ARBRE DE NOEL	170,00
706114	TOMBOLA GALETTE	842,00
756000	COTISATIONS DES ADHERENTS	9 829,00
		<b>13 691,00</b>
<b>RESULTAT AU 30 JUIN 2017</b>		<b>391,96</b>
<b>TRESORERIE AU 30 JUIN 2017</b>		<b>12 698,01</b>



ANNEXE 6

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE DES COMPTES

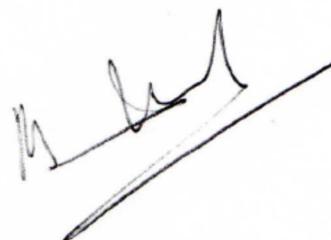
Nous, Franck BERTHO et Michel VAN BRUSSEL, membres permanents de la Commission de contrôle des comptes, après avoir vérifié les pièces comptables, attestons de la véracité des écritures comptables pour la saison 2016 / 2017.

Fait à Champigny sur Marne le 19/06/2017.

Franck BERTHO



Michel VAN BRUSSEL



ANNEXE 7
BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2017 / 2018

<b>PREVISIONNEL 2017-2018</b>		
<b>TRESORERIE AU 30 JUIN 2017</b>		<b>12 698,01</b>
<b>DEPENSES</b>		
623400	EVENEMENTS FAMILIAUX & CADEAUX	4 100,00
625600	ARBRE DE NOEL	1 000,00
625730	RECEPTIONS	500,00
628000	COTISATIONS SR UAFIF	4 140,00
		<b>9 740,00</b>
<b>RECETTES</b>		
706114	TOMBOLA GALETTE	700,00
756000	COTISATIONS DES ADHERENTS	9 040,00
		<b>9 740,00</b>
<b>RESULTAT PREVISIONNEL AU 30 JUIN 2018</b>		<b>0,00</b>
<b>TRESORERIE PREVISIONNELLE AU 30 JUIN 2018</b>		<b>12 698,01</b>
<b><i>180 adhérents dont 20 jeunes arbitres et 28 sympathisants</i></b>		

ANNEXE 8

LISTE DES CANDIDATS SOUHAITANT ETRE COOPTES

**William EISENAUER**

**Nicolas SIHL**

**Bayrak TAYFUN**

ANNEXE 9

LES ADHERENTS HONORÉS

Jean-Paul DELAVEAU

Fredji HARCHAY

Nabil SAADA

Guy VABRE

ANNEXE 10

STOP AUX AGRESSIONS

Chers amies, chers amis,

La violence envers les arbitres ne cesse de gangréner notre passion et malgré les efforts déployés pour lutter contre ce fléau il faut reconnaître que la tâche est rude, plusieurs d'entre nous ayant été victimes cette saison de coups, menaces, bousculades et autres atteintes à l'intégrité physique, de bien trop nombreux actes que nous n'acceptons pas.

Cela n'est pas une fatalité et cela ne le sera JAMAIS.

Ainsi, tu le sais, nous ne baissons pas les bras et luttons sans cesse pour défendre et améliorer les conditions des arbitres.

Nous défendons ardemment l'idée d'un barème disciplinaire en adéquation avec le football actuel, adapté à la société, à ses codes, usages et coutumes même s'ils évoluent dans le mauvais sens avec une contestation de toute autorité, notre corporation n'y échappant pas, bien au contraire.

Il devient de plus en plus difficile d'arbitrer, c'est évident.

Ainsi, des leviers peuvent être utilisés pour te protéger ou faire entendre les droits des arbitres, trop souvent considérés comme la dernière roue du carrosse par les instances, les clubs.

Nous assistons à une banalisation de la violence, tout simplement.

Aussi, tu trouveras ci-dessous une lettre type de démission de ton club si des actes violents ont été commis par des membres de ce dernier. En demandant l'application de l'article 35 du statut de l'arbitrage, tu ne représentes plus le club quitté pour 2 ans mais tu es libre de droit, le club perdant ainsi la représentation obligatoire et réglementaire et tu as le droit de rester libre ou de représenter un club de ton choix. La donne change alors car trop peu d'arbitres et de clubs connaissent cette mesure qui doit nous permettre dorénavant de peser sur la morale et l'éthique que chaque club devrait avoir envers l'arbitrage.

J'engage tous les arbitres Val de Marnais à user de cette possibilité quand des collègues sont touchés par la violence commise par des membres de leur club.

Renaud HOCQ

Président de l'UNAF 94



Champigny, le 12 mai 2017

Chères amies, chers amis arbitres

**Nous disons STOP, trop c'est trop...**

Il est hors de question que la prochaine saison soit du pareil au même par rapport à celle qui va s'achever et qui a vu la continuité voire la progression des violences en tous genres faites aux arbitres.



STOP aux agressions, menaces et autres incivilités qui touchent les arbitres de football, qu'ils aient 15/16 ou 45 ans et qui sont devenues monnaie courante et se banalisent de plus en plus... Tous les niveaux de compétitions sont touchés de la DH aux dernières divisions de District...

**Vous n'avez pas d'états d'âme à avoir,**

Il n'est prévu nulle part dans les LOIS DU JEU que l'arbitre de Football doit servir de punching-ball ou d'exutoire aux frustrations de toutes sortes.... !

**En continuant le match vous contribuez vous-même à la banalisation des atteintes physiques sur arbitres... !**

Avant le début de la saison prochaine nous vous ferons parvenir un document qui listera de manière la plus précise possible les cas où vous serez en mesure de stopper la partie et pourra vous aider dans vos démarches si malheureusement vous êtes confronté à des problèmes de violence sur vous ou vos assistants.

Il nous faut réagir car au fil des saisons le phénomène de ces agressions est devenu récurrent et n'étonne presque plus... ce qui est très grave !

Venez très nombreux à vos AG UNAF respectives où il vous sera possible d'obtenir une réponse à vos interrogations éventuelles sur ces sujets.

Encouragez l'investissement bénévole de vos représentants UNAF qui se dévouent sans compter pour que les arbitres ne soient plus les « parents pauvres » de la grande famille du football en assistant aux AG et autres manifestations qu'ils prennent la peine d'organiser.

STOP au barème disciplinaire inadapté au football actuel réclamé de longue date par l'UNAF, en cas de coups ou bousculades sur arbitres (il paraît que cela n'aurait pas d'impact sur les agresseurs... à comparer avec les barèmes du rugby, hand ou basket... ! qui sont énormément plus sévères.. Et où les agressions sur arbitres sont rarissimes et très durement sanctionnées.

STOP à la banalisation des agressions d'arbitres que le monde du football accepte comme une fatalité...

**La consigne de l'UNAF aux arbitres est Simple et claire :**

**ARRÊT IMMEDIAT DE LA RENCONTRE...  
SI L'ARBITRE EST AGRESSE PHYSIQUEMENT  
(Coups – Bousculades.)**

**SI L'ARBITRE EST MENACE DE MORT LUI OU SA FAMILLE SI DES INSULTES RACISTES OU DISCRIMINATOIRES SONT PROFERÉES sans que les dirigeants interviennent**  
L'UNAF qui doit être avertie immédiatement en même temps que votre CRA/ CDA (selon le niveau du match) fera le nécessaire pour vous accompagner et vous conseiller sans délai... En arbitrant, vous êtes détenteur, grâce au travail incessant de l'UNAF (Loi LAMOUR) d'une délégation de mission de service public ce qui aggrave les sanctions contre vos agresseurs

**Et surtout adhérez à l'UNAF**

De votre département afin que votre association puisse vous défendre en cas de problème grave mais aussi pour qu'elle puisse demeurer un interlocuteur reconnu et écouté des dirigeants de la Ligue et des Districts grâce au nombre de ses adhérents.

Nous vous présentons ci-après un courrier type de démission de votre club si des violences ont été commises à l'encontre de collègues. En évoquant l'article 35 du statut de l'arbitrage, vous êtes libre de droit.



Le bureau UNAF Val de Marne.

**FICHE D'AIDE A LA DECISION  
CONCERNANT  
LES ATTEINTES A L'INTEGRITE DES  
ARBITRES**



**Quand arrêter un match en cas  
D'évènements graves ?**

Vous êtes intentionnellement agressé physiquement avant ou pendant le match ? (y compris à la mi-temps), par un joueur, officiel d'équipe ou spectateur ?

- Menaces avec armes ou objets (ex : piquets de coin),
- coup de pied - Coup de poing,
- Crachat (délibéré, agresseur face à vous),
- Coup de tête (ou front contre front)
- Siffle ou claque- Jet d'objets vous atteignant (ex :bouteilles...etc),
- Prise à la gorge ou au cou,
- Bousculade ostensiblement provoquée entraînant votre chute  
Ou votre recul significatif sur quelques mètres,
- Ballon lancé (des mains ou du pied) clairement volontairement  
à quelques mètres de vous et qui vous atteint.

**Vous êtes menacé de mort, vous ou vos  
proches**



**Par un joueur, ou officiel d'équipe :**

Menaces de mort : la personne est proche, face à vous, très agressive et profère des termes très violents\* accompagnés ou non de gestes significatifs (ex : doigts balayant la gorge...) vous menaçant gravement vous-même ou les membres de votre famille.

\*Exemples de termes très violents : « je vais te tuer, te crever, t'égorger, t'exploser, te casser la tête, t'enc... je t'attends après le match, on sait où tu habites, (Où tu travailles.) Et on va s'occuper de ta femme (ou de tes enfants.. !)etc...

**Vous êtes l'objet d'insultes racistes ou  
discriminatoires manifestes et réitérées  
par un joueur ou officiel d'équipe**

## NE PAS ARRETER UN MATCH

- Si vous êtes bousculé complètement involontairement par un joueur qui va disputer le ballon ou qui se replace
- si le ballon vous atteint alors que le jeu se déroule tir « dévissé » ou placement inadapté de votre part.)
- Si vous êtes agrippé,(accroché, attrapé..), par le bras ou l'épaule, sans violence ou agressivité par un joueur ou officiel d'équipe, mécontent ou énervé, qui vous reproche une décision.
- Si vous êtes « enlacé » sans violence ou agressivité
- Si vous trébuchez ou tombez en heurtant un joueur
- Si des menaces peu audibles, floues, indéterminées, évasives sont proférées par un joueur ou officiel d'équipe en vous tournant le dos ou situé non à proximité immédiate de votre personne
- Si les menaces sont le fait de spectateurs
- Si vous êtes « seulement » insulté (sauf propos racistes ou discriminatoires manifestes et réitérés)